

cette société, qui avait six vice-présidents—et cet aspect peut se relier au programme d'austérité—en possède maintenant 19 et qu'il en reste trois autres à désigner?

M. Baldwin: C'est comme au cabinet.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Le ministre des Transports voudrait-il s'informer de la situation et nous dire dès qu'il le pourra pourquoi il est nécessaire d'envisager le transfert du siège social régional des provinces atlantiques à Montréal?

L'hon. M. Jamieson: Je le ferai volontiers, monsieur l'Orateur.

LES PÊCHES

LA VENTE DE FILETS DE PERCHE DU LAC ÉRIÉ À L'ÉTAT FRAIS

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Comme son ministère et le gouvernement provincial ont l'un et l'autre déclaré le poisson du lac Érié libre de tout polluant et qu'en outre le ministre s'en est assuré par une inspection de première main, voudrait-il enjoindre à ses inspecteurs d'autoriser la vente de filets de perche à l'état frais, opération qui s'est révélée très lucrative pour les pêcheurs qui la pratiquent.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Le problème c'est de vérifier la totalité des poissons. En ce moment, comme il faut les conserver pendant un certain temps, on doit les maintenir gelés. Tant que nous ne serons pas suffisamment équipés pour procéder aux vérifications et que nos hommes n'auront pas pris l'habitude d'en faire un grand nombre à un rythme accéléré, nous ne pourrions libérer le poisson. Nous voulons être absolument sûrs qu'il remplit toutes les conditions voulues avant d'en permettre la vente ou l'exportation.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Le ministre voudrait-il au moins tenter d'accélérer le mécanisme de ces vérifications? Ces hommes sont obligés de conserver le poisson pendant des périodes allant jusqu'à deux semaines avant de pouvoir obtenir une réponse.

L'hon. M. Davis: Nous avons commandé plusieurs nouvelles machines et nous sommes en train de former le personnel nécessaire aussi vite que nous le pouvons.

LA POLLUTION

LE BASSIN HOWE—LA SOURCE DE LA CONTAMINATION HYDRARGYRIQUE—LES MESURES DE FREINAGE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): J'ai à poser au ministre des Pêches et des

[M. MacInnis.]

Forêts une question sur la fermeture récente du bassin Howe à la pêche sportive à cause de la pollution par le mercure. Le ministre indiquerait-il à la Chambre la source de la pollution due au mercure, son étendue et les mesures prises pour la freiner?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Nous savons que la pollution par le mercure est causée par l'usine de produits chimiques FMC, de soude caustique et de chlore à la tête du bassin Howe. Nous en ignorons l'étendue, mais nous espérons obtenir des résultats des expériences sur des poissons à la fin de la semaine.

BAIE DE CHÉDABOUCTOU—L'INDEMNISATION

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, pourrais-je avec votre indulgence, poser une question qui en complète une posée l'autre jour, alors que le ministre des Transports n'était pas à la Chambre? Elle concerne la pollution. Le ministre indiquerait-il à la Chambre la procédure à suivre ou la date où le gouvernement pourra annoncer la procédure que devront suivre les habitants de la baie de Chédabouctou, en Nouvelle-Écosse, pour obtenir une indemnisation pour les dommages qu'ils ont subis à la suite du désastre de l'Arrow?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): La procédure à suivre a été expliquée aux habitants de la baie de Chédabouctou en maintes occasions, par les représentants de mon ministère et ceux du ministère des Pêches et des Forêts. En outre, un grand nettoyage a été fait des filets et des gréments des pêcheurs, et, sauf erreur, un appel a été lancé hier en vue de soumissions pour le nettoyage des installations riveraines. Dans ces limites, le travail est donc en cours. Si on veut avoir des renseignements particuliers, moi-même ou le ministre des Pêches et des Forêts seront heureux d'y voir.

LES SPORTS

LE HOCKEY—LA SÉRIE FINALE «JUNIOR A» À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Le secrétaire d'État étant absent, puis-je poser ma question au premier ministre? Comme aucune équipe canadienne ne participe cette année aux éliminatoires de la Ligne nationale de hockey, et comme l'équipe de Montréal ou de Québec rencontrera l'équipe de Weyburn, Saskatchewan, dans la série finale de la coupe Memorial (Junior A), le premier ministre ferait-il des instances à Radio-Canada pour que cette importante série, exclusivement canadienne, soit télévisée?